



CENTRE  
HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE  
BORDEAUX

Pôle imagerie médicale  
SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE

# TOMOGRAPHIE PAR EMISSION DE POSITONS (TEP) AU $^{18}\text{F}$ -PSMA (PYLCLARI™)

## Fiche d'information

Votre médecin vous a proposé un examen TEP au  $^{18}\text{F}$ -PSMA (PYLCLARI™). Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens et la liste des médicaments que vous prenez. Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

## SI VOUS NE POUVEZ PAS PASSER VOTRE EXAMEN

**Nous vous demandons surtout de nous prévenir au moins 48 heures à l'avance afin d'annuler la commande du produit radioactif très coûteux et de pouvoir faire bénéficier de votre rendez-vous à un autre patient.**

## LA TEP UTILISE DES RAYONS X

**La tomographie par émission de positons**, permet de réaliser des images en coupes du corps humain en associant une imagerie scintigraphique par l'injection d'un produit radioactif et une imagerie scanographique par l'utilisation de rayons X.

La quantité de médicament radiopharmaceutique administrée est extrêmement faible. Il n'existe pas de toxicité et les réactions allergiques sont très exceptionnelles.

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles ou très faibles doses et correspond approximativement, comme pour les examens de radiologie, à l'exposition naturelle aux rayonnements ionisants reçue en France sur quelques mois ou années. A ce faible niveau d'exposition, aucune conséquence néfaste sur la santé n'a jamais été démontrée.

## NATURE DE L'ACTE

La tomodensitométrie par émission de positons utilise une double technique d'imagerie;qui se fait simultanément :

- une exploration scintigraphique réalisée à partir de l'injection d'un produit radioactif
- un scanner X qui permet un repérage anatomique.

A l'issue de cet examen, de multiples images

en coupes sont obtenues, traitées et fusionnées pour donner une cartographie de votre corps. La reconstruction de ces images et leur analyse demandent du temps ce qui explique que l'examen soit interprété ultérieurement par le médecin nucléaire. Les résultats sont ensuite envoyés au médecin demandeur.

## HISTOIRE NATURELLE DE L'AFFECTION

**Accepter** l'examen que l'on vous propose peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter la thérapeutique.

**Refuser** l'examen ne modifiera pas l'évolution de la maladie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement, ...).

## DÉROULEMENT DE L'ACTE

**Consignes à respecter AVANT l'examen :**

- Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.
- Vous devez prendre vos traitements habituels dans un verre d'eau.
- Si vous êtes claustrophobe ou très anxieux, afin de faciliter la réalisation de cet examen, un sédatif à faible dose pourra vous être donné. Vous pouvez néanmoins amener et prendre ceux en votre possession en apportant les prescriptions médicales associées. Dans ce cas et si vous venez en véhicule personnel, nous vous demandons d'être accompagné d'un proche qui pourra conduire au retour. Cet accompagnant ne pourra pas rester auprès de vous durant la totalité de l'examen.
- Le jour de l'examen soyez impérativement à l'heure, le produit commandé pour vous ayant un délai de péremption très court : prévoyez le temps nécessaire pour garer votre véhicule ou pour faire les démarches administratives d'admission.

**A votre arrivée**, après les démarches administratives, vous serez pris en charge par l'équipe médicale et paramédicale du service.

**La préparation avant le passage sous caméra** : Vous serez accompagné(e) dans un box de préparation où, dans un premier temps, des questions vous seront posées pour s'assurer de

l'absence de contre-indications à la réalisation de l'examen. Des questions par rapport à votre pathologie et/ou traitement pourront aussi vous être posées. Une perfusion vous sera posée pour injecter le produit radioactif et un médicament diurétique. 90 minutes de repos sont obligatoires pour que le produit radioactif se fixe dans tout votre corps et que l'on puisse réaliser les images sous caméra. Le box de préparation est sous caméra de surveillance et une sonnette d'appel sera mise à votre disposition, en cas de besoin.

**Lors du passage sous caméra**, vous serez allongé(e) sur une table d'examen. L'équipe mettra tous les moyens en œuvre pour rendre cette position la plus confortable possible. Les professionnels se trouvent tout près de vous, derrière une vitre et vous voient. Le temps de passage sous caméra est en moyenne de 30 minutes. Votre coopération est très importante : il vous sera demandé de ne pas bouger pendant la durée de passage sous caméra.

**A la fin de l'examen**, nous vous ferons patienter une quinzaine de minutes afin que le médecin nucléaire valide votre départ. Cependant, vous n'aurez pas le compte-rendu (cf Chapitre1) ; il sera envoyé directement au médecin demandeur de votre examen.

**La durée totale de cet examen est d'environ 3 heures.**

### Consignes à respecter APRES l'examen :

- Il est recommandé de boire régulièrement le jour de l'examen, afin de favoriser l'élimination urinaire du produit injecté.
- Vous pouvez utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et vous laver systématiquement les mains après).
- Certains lieux comportent des détecteurs de radioactivité très sensibles (aéroports, certains postes frontières, ...) que vous pouvez déclencher parfois plusieurs jours

après l'examen. Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré peut vous être fourni sur demande.

- Aucune mesure d'éviction particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes, les doses cumulées étant toujours très faibles et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.

(Sources : Site internet de la Société Française de Médecine Nucléaire (S.F.M.N))

## BÉNÉFICES ESCOMPTÉS

Cet acte permet de répondre aux problèmes diagnostiques posés par le médecin prescripteur de l'examen et/ou de juger de l'efficacité d'un traitement en cours.

## RISQUES, INCIDENTS ET COMPLICATIONS

Tout acte, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, peut comporter un risque.

Le produit radioactif injecté est assujéti à des règles strictes de préparation et d'injection. Sa durée de radioactivité est très courte : il s'élimine naturellement par voie urinaire.

La pose de la perfusion peut provoquer un hématome sans gravité qui se résorbera spontanément en quelques jours. Lors des injections (de produit radioactif et de produit de contraste iodé), il peut se produire une fuite du produit sous la peau, au niveau de la veine. Cette complication est rare (un cas sur plusieurs centaines d'injections généralement sans suite grave) et peut donner lieu à un traitement local et à un suivi.

### **Consignes à respecter pendant 24 heures par le personnel soignant en cas de soins à domicile :**

Le temps et la présence auprès du patient doivent être limités autant que possible Toute professionnelle

enceinte devra éviter d'être en contact trop prolongé avec le patient.

Pour le nettoyage-désinfection de la chambre et pour tous les soins apportés au patient (soins d'hygiène et soins techniques), les recommandations standard s'appliquant au risque infectieux suffisent à prévenir les risques de contamination :

- Mettre une tenue professionnelle qui sera réservée aux soins du patient.
- Mettre des gants à usage unique.
- Privilégier le lavage des mains à la friction par solution hydro-alcoolique.
- Vider régulièrement les poches à urines dans les WC

Tout prélèvement biologique peut être réalisé dès le lendemain de l'examen.

Pas de précautions particulières pour les déchets.

En cas d'actes interventionnels urgents, merci de transmettre ces recommandations au service prestataire

## MERCI D'APPORTER LE JOUR DE L'EXAMEN

- Vos carte vitale, carte de mutuelle, carte d'identité.
- Les examens en votre possession = scanner, IRM, scintigraphie, échographie.
- Vos traitements habituels (médicaments contre la douleur, ...) avec l'ordonnance du médecin.

**Nous ne délivrons pas de bon de transport. Pensez à le demander au médecin demandeur de l'acte ou à votre médecin traitant.**

---

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos d'une TEP avec injection de 18F-PSMA.

**Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.**

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

**N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin demandeur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.**

---

Groupe hospitalier Sud  
Tél. 05 57 65 63 35  
[pet.scan@chu-bordeaux.fr](mailto:pet.scan@chu-bordeaux.fr)

